

## Compte rendu du Conseil municipal du 11 juin 2024

Absents : Francis GAGNANT (excusé), Jean-Paul LUISA (pouvoir donné à Bruno TESTU), Fabienne SIMONELLI (Excusé)

Ouverture de séance à 20h30

Bruno TESTU a été désigné secrétaire de séance

**1er point** : Approbation du CR précédent.

Le CR est approuvé à l'unanimité

**2ème point** : Modification règlement cantine

Les horaires de classe ayant été modifiés, la cantine fonctionne de 12h à 13h30 avec 2 services

Ajout de la demande de l'attestation CAF pour bénéficier du tarif social

**3ème point** : Horaires personnels

Suite à la modification des horaires cantine, les horaires des personnels seront les suivants

Franck : 8h30-14h30 au lieu de 8h-14h

Christine et Madée : 12h-13h50 au lieu de 11h35-13h25

**4ème point** : Aide au devoir

Le conseil municipal accepte la reconduction de l'aide au devoir dans les mêmes conditions sous réserve que le transport scolaire pour amener les enfants à la Croix-Blanche soit assuré (Pas de certitude à ce jour)

**5ème point** : Echiquier à l'école

Le conseil municipal accepte la reconduction de l'action échiquier à l'école. Coût 200€ versé sous forme de subvention à l'école.

**6ème point** : Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la CAGV

**7ème point** : Décision modificative

Lors du contrôle de la comptabilité une différence de 4cts a été constatée à l'article 4421

Emettre un mandat de 4 cts au 6585 en dépense et un titre de 4 cts au 4421 en recette

**8ème point** : Point terrain de sport

Le projet proposé par la société ALEC est de 35830 €, une demande de devis pour un projet plus petit est préconisée

La société ESBTP doit reposer un RDV pour étudier le terrassement.

**9<sup>ème</sup> point** : Assurance -Risque Prévoyance

Le conseil municipal accepte que le CDG fasse un appel d'offre pour la commune.

**10<sup>ème</sup> point** : Délibération Subvention Fonds vert

Le dossier pour la salle des fêtes n'a pas été retenu pour la subvention « Fonds vert ». En effet, bien que ce soit un dossier 2023, les normes 2024 ayant changé, il aurait fallu faire des travaux supplémentaires. Une subvention aurait pu éventuellement nous être accordée à la commission de septembre, mais rien n'est sûr. Les travaux ayant déjà été retardés, le conseil municipal décide d'annuler la demande de subvention Fonds vert

Clôture de séance à 22h13

Madame le Maire

Corine BARTHEROTTE



secrétaire de séance

Bruno TESTU

